

rapport annuel 2010 asphme



Association	2
Conseil d'administration et délégations	3
Organisation du travail et personnel	4
Rapport des administrateurs et des administratrices	5
Rapport du trésorier	7
Mot du directeur général	9
Faits marquants	10
Rapport des vérificateurs	13

contenu

association

mission

ASSOCIATION SECTORIELLE PARITAIRE POUR LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ DU TRAVAIL
SECTEUR DE LA FABRICATION DE PRODUITS EN MÉTAL, DE LA FABRICATION DE
PRODUITS ÉLECTRIQUES ET DES INDUSTRIES DE L'HABILLEMENT

À l'ASPHME, les clients sont notre raison d'être, nos employés, notre force, le paritarisme, notre préoccupation et la prévention des lésions professionnelles, notre motivation. Notre mission est d'être le leader et l'agent de changement afin de promouvoir auprès de notre clientèle la prévention des lésions professionnelles en fournissant des produits et des services de qualité dans une démarche paritaire.

Pour atteindre notre mission :

Nous assurons la satisfaction de notre clientèle et de nos employés.

Nous offrons à nos clients des produits de qualité en matière de prévention des lésions professionnelles qui rencontrent des normes d'excellence.

Nous soutenons nos efforts par l'élaboration d'objectifs clairs et par une évaluation objective des résultats.

Nous desservons nos trois secteurs équitablement et nous sommes présents dans toutes les régions du Québec.

Tous les membres de l'équipe de l'Association sectorielle paritaire — Secteur de la fabrication de produits en métal, de la fabrication de produits électriques et des industries de l'habillement adhèrent à cette mission.

L' Association sectorielle paritaire — Secteur de la fabrication de produits en métal, de la fabrication de produits électriques et des industries de l'habillement est l'association sectorielle constituée au sens de l'article 98 de la Loi sur la santé et la sécurité du travail (L.R.Q., chap. S-2.1) pour le secteur d'activités de la fabrication de produits en métal, de produits électriques et des industries de l'habillement.

L'Association est un organisme de service-conseil spécialisé dans le domaine de la santé et de la sécurité, particulièrement en prévention des accidents et des maladies du travail.

L'Association dessert 5 624 usines et plus de plus de 130 000 travailleurs à l'échelle du Québec. Le siège social est situé à Longueuil. Un bureau situé à Québec dessert l'est du Québec.

«L'Association est une corporation au sens du Code civil; elle est investie des pouvoirs généraux d'une telle corporation et des pouvoirs particuliers que la Loi sur la santé et la sécurité du travail lui confère » (art. 99.1). « L'Association sectorielle a pour objet de fournir aux employeurs et aux travailleurs appartenant au secteur d'activités qu'elle représente, des services de formation, d'information, de recherche et de conseils en matière de santé et de sécurité du travail » (art. 101).

L'entente constituant l'Association sectorielle paritaire — Secteur de la fabrication de produits en métal, de la fabrication de produits électriques et des industries de l'habillement a été approuvée par la Commission de la santé et de la sécurité du travail en vertu de la résolution A-50-09, du 18 juin 2009.

conseil d'administration

Partie patronale

Louis Arseneault

Membre du comité
exécutif

*Institut des manufacturiers
du vêtement du Québec*

Jacques Barbeau

Coprésident et membre
du comité exécutif

*Institut canadien de
construction en acier*

Réjean Blanchette

*Association des manu-
facturiers d'équipements
électriques et électroni-
ques du Canada*

Normand Durocher

Trésorier et membre du
comité exécutif

*Association des manu-
facturiers d'équipements
électriques et électroni-
ques du Canada*

André O. Morin

*Institut d'acier d'armature
du Québec*

Sylvain Parisien

Membre du comité
exécutif

*Association de la
construction du Québec*

Josée Pinault

*Association des manu-
facturiers d'équipements
électriques et électroni-
ques du Canada*

Partie syndicale

Lina Aristeo

Membre du comité
exécutif

*Union des travailleurs et
travailleuses industriels et
de service (UTIS) FTQ*

Mario Clermont

Membre du comité
exécutif

*Association internationale
des machinistes et des
travailleurs de
l'aérospatiale (FTQ)*

Denis Dufour

Coprésident et membre
du comité exécutif

*Syndicat canadien
des communications,
de l'énergie et du papier
(FTQ)*

Alain Lampron

Membre du comité
exécutif

*Fédération de la
métallurgie (CSN)*

Sylvain Milot

*Métallurgistes unis
d'Amérique (FTQ)*

Denis Trottier

*Métallurgistes unis
d'Amérique (FTQ)*

Luc Vachon

*Fédération démocratique
de la métallurgie (CSD)*

délégations

Le conseil d'administration est composé de 14 membres: 7 représentants syndicaux et 7 représentants patronaux. Il exerce tous les pouvoirs conférés par l'assemblée générale, sous réserve des dispositions législatives qui l'encadrent.

Le comité exécutif est formé de 8 membres. Il administre les affaires courantes de l'Association et il étudie les dossiers pour faciliter la prise de décision au conseil d'administration.

L'assemblée générale est constituée de 150 délégués: 75 représentants syndicaux et 75 représentants patronaux. Les membres de la partie syndicale et ceux de la partie patronale ont déterminé comme suit le nombre de délégués à l'assemblée générale.

Associations membres

Délégués

Associations syndicales

Les associations syndicales FTQ	55
Les associations syndicales CSN	10
Les associations syndicales CSD	10

Associations patronales

Association des manufacturiers d'équipements électriques et électroniques du Canada	30
Association de la construction du Québec	20
Institut canadien de construction en acier	6
Institut d'acier d'armature du Québec	4
Institut des manufacturiers du vêtement du Québec	15

Assemblée générale

150 délégués

Conseil d'administration

14 membres

Comité exécutif

8 membres

Coordonnateur des opérations

Directeur général

Service conseil aux établissements

14 employés

Administration

2



Conseillers en gestion de la prévention

Jocelyne Arsenault
Daniel Demers
René Dufresne
Mila Gomez
Yvon Lacombe
Pierre Lamoureux
Chantal St-Onge
Mario Vézina

Conseillers techniques

Michel Charland
Guillaume Côté
Julie Fennety
Caroline Godin
Marie-Josée Ross
Yves St-Jacques

Administration

Marie-Noëlle Bonin
Lise Émond
Alain Plourde
Serge Simoneau

organisation du travail et personnel

Outre le directeur général, le personnel de l'Association compte 17 personnes : un coordonnateur des opérations, huit conseillers en gestion de la prévention, six conseillers techniques (ingénieurs, ergonomes), une secrétaire et une adjointe administrative.

Le conseiller en gestion de la prévention soutient la mise en place de mécanismes de gestion de la prévention dans les entreprises. Sa tâche consiste à évaluer globalement la santé et la sécurité de l'entreprise et à lui proposer un plan d'action. Chaque conseiller dessert une région spécifique, il est responsable d'environ 500 entreprises.

Les six conseillers techniques fournissent leur soutien, selon leur champ d'expertise, dans toutes les régions. Les clients communiquent avec les conseillers techniques parfois sur la recommandation d'intervenants du milieu, mais la plupart du temps à la demande du conseiller en gestion, dans le cadre du plan d'action.

Deux conseillers en gestion de la prévention qui travaillent à partir de notre bureau de Québec couvrent tout l'Est de la province. Les autres employés sont rattachés au bureau principal de l'Association à Longueuil.

rapport des administrateurs et des administratrices



Denis Dufour
Coprésident syndical



Jacques Barbeau
Coprésident patronal

5

Nous avons le plaisir de vous présenter le rapport du nouveau conseil d'administration de l'Association paritaire pour la santé et la sécurité du travail – Secteur de la fabrication de produits en métal, de la fabrication de produits électriques et des industries de l'habillement (ASPHME).

C'est la première assemblée générale de notre association depuis la fusion entre l'ASP Métal Électrique et l'ASP Habillement. C'est aussi la première fois qu'un conseil d'administration accepte de relever le défi de fusionner et d'offrir à une clientèle très diversifiée une gamme de services qui auraient pu sembler irréconciliables de prime abord. Malgré les différences notables entre les secteurs d'activités, le choix des individus qui composent notre conseil d'administration a plutôt été de se centrer sur les éléments qui les ont rapprochés. Notre force a été de nous asseoir et de demander à notre personnel de travailler à moderniser les produits et les services de façon à répondre à l'ensemble des besoins de notre nouvelle clientèle.

Il a été possible grâce à la bonne volonté de tous les intervenants de parvenir à l'atteinte des objectifs qui nous ont guidés tout au long du processus de fusion. En raison de l'évolution des besoins, dans un marché en constant changement à cause de la mondialisation, nos efforts ont été déployés vers l'atteinte des résultats que nous nous étions fixés voilà maintenant plus de trois ans.

Nous ne pouvons passer sous silence le travail accompli par les deux ASP au cours des 25 dernières années. Les produits et les services proposés aux membres de chacune d'elles ont contribué à faire baisser le nombre de lésions professionnelles dans les secteurs respectifs. En combinant l'expertise des deux ASP, nous proposons dorénavant, à l'ensemble de nos partenaires, les avantages de leur savoir-faire respectif, tout en diversifiant la gamme de produits et de services.

En terminant, à titre de coprésidents nous voulons très sincèrement remercier chacun des membres du conseil d'administration. Leur implication et leur collaboration nous ont été d'un réel support et ils ont joué un rôle indispensable dans la mise en place de notre nouvelle association sectorielle. Nous voulons vous réitérer notre plus profond engagement à vous offrir des produits et des services qui répondent à vos besoins et à vos préoccupations et nous mettrons en place les mécanismes nécessaires pour développer des solutions qui sauront répondre aux problématiques en émergence.

Placements,
produits et services
171 483 \$

7%

Cotisations
2 330 498 \$

93%

dépenses

2 248 743 \$
revenus

Immobilisations
27 041 \$

Fonctionnement
634 210 \$

Traitement
1 587 492 \$



rapport du trésorier



Normand Durocher
Trésorier

C'est avec plaisir que je viens vous présenter les faits saillants des états financiers de notre nouvelle Association paritaire au 31 décembre 2010. Les comptables agréés de la firme Poirier & associés ont vérifié les états financiers selon les normes reconnues. Ceux-ci confirment que ces états financiers donnent une image fidèle de la situation financière de l'Association.

Vous constaterez à la lecture de notre rapport annuel que les finances de l'Association sont équilibrées et saines et que les orientations poursuivies en 2010 sont en continuité avec celles de 2009.

Avant de vous présenter les états financiers de cette année, je tiens à vous informer que tous les comptes bancaires des ASP Métal Électrique et Habillement ont été fermés et regroupés sous la nouvelle entité juridique qui est l'ASPHME.

Je vais donc vous résumer l'essentiel des données financières de l'année 2010. Vous trouverez le détail des états financiers dans la section des vérificateurs du rapport annuel.

Répartition des revenus

L'Association a financé l'ensemble de ses activités par un montant total de 2 501 981 \$. Les revenus de l'Association proviennent de deux sources, soit la cotisation des employeurs et les revenus divers.

- La cotisation des employeurs prélevée par la CSST, en vertu de l'article 100 de la Loi sur la santé et la sécurité du travail, représente la plus importante source de revenus. Elle s'élève à 2 330 498 \$, soit près de 93 % des revenus totaux.
- Les revenus de placements et la vente de produits et de services totalisent 171 483 \$, ou 7 % des revenus.

Le budget de 2010 est légèrement en baisse par rapport à celui de l'an passé étant donné que nous avons fusionné les deux ASP. Cette baisse est due à la variation de la masse salariale de nos secteurs d'activités économiques ce qui a un impact direct sur notre budget. En 2010, le taux de cotisation du secteur est resté stable à 0,05 \$ du cent dollars de la masse salariale.

Répartition des dépenses

En 2010, les dépenses de l'Association totalisent 2 248 743 \$. Les trois principaux postes de dépenses se répartissent comme suit :

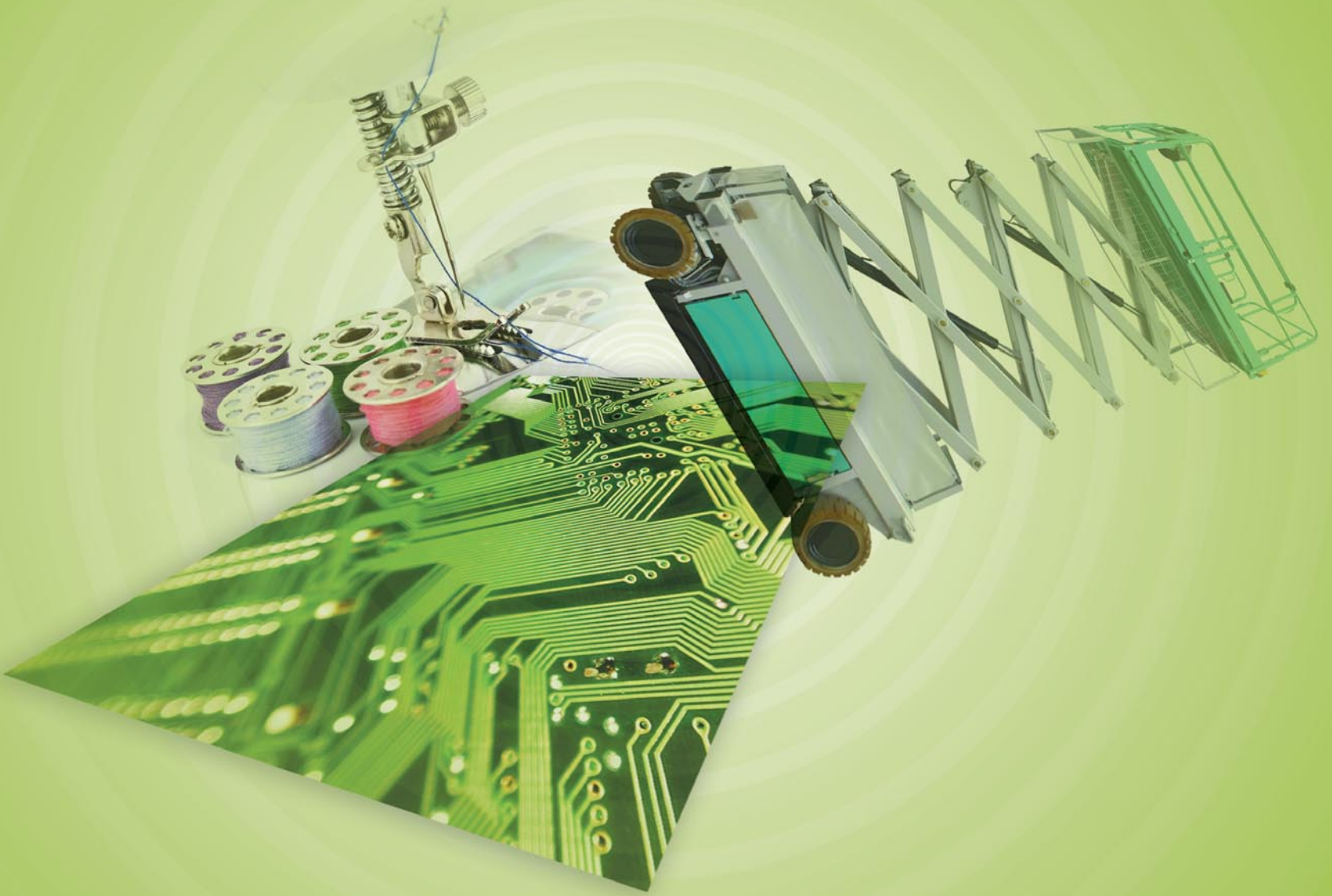
- Les traitements qui comptent pour environ les deux tiers de ces dépenses se sont élevés à 1 587 492 \$.
- Le fonctionnement qui représente les dépenses d'opération s'est élevé à 634 210 \$.
- Les immobilisations totalisent 27 041 \$, entre autres pour la mise à niveau des logiciels et des équipements informatiques.

Grâce à une gestion prudente de la part de la direction et du conseil d'administration, nous avons terminé l'année financière 2010 avec un surplus d'opération de 253 238 \$.

Conclusion

Les finances de l'Association sont gérées avec attention et l'évolution du budget fait l'objet d'un sujet à l'ordre du jour de toutes les réunions du comité exécutif et du conseil d'administration. Je peux vous assurer que nous continuerons de tout mettre en oeuvre pour qu'il en soit toujours ainsi et pour nous assurer de maintenir au plus bas niveau le taux de cotisation du secteur.

Les dernières années ont été difficiles sur le plan économique pour plusieurs entreprises de nos secteurs et la prudence exercée dans notre gestion nous permettra d'en limiter les effets, de maintenir la même qualité des services et de conserver tout notre personnel.



mot du directeur général



Alain Plourde
Directeur général

Dans notre programmation 2010, nous nous étions fixés comme objectif de continuer d'offrir des produits et des services de la plus haute qualité aux entreprises de notre nouveau secteur et de poursuivre le développement d'outils de prévention toujours plus efficaces. Nous avons, je crois, très bien réussi notre mandat comme vous le constaterez à la lecture des éléments suivants.

L'année 2010 marque la concrétisation de la fusion entre deux ASP. C'est une première au Québec. Cette fusion a nécessité beaucoup d'adaptation de la part des membres du conseil d'administration et du personnel. Celui-ci a accepté avec enthousiasme d'apprendre à connaître les problématiques et la réalité d'un autre secteur. Grâce aux compétences de chacun, nous avons été en mesure d'offrir l'ensemble de nos services aux représentants du secteur de l'habillement.

Nous avons concentré nos efforts en vue d'adapter l'ensemble des produits de l'ASP Métal Électrique et de l'ASP Habillement pour notre nouvelle clientèle. Nous avons également mis à jour notre site Internet. Il a bénéficié d'une cure de rajeunissement et nous en avons profité pour faciliter, aux représentants des entreprises, l'inscription en ligne à nos sessions de formation ainsi qu'aux différents regroupements régionaux.

Les visites en établissement sont également en progression, ainsi nous avons rencontré directement les entreprises chez eux à près de 1500 reprises. Grâce à l'expertise diversifiée de nos conseillers et de nos conseillères, nous sommes en mesure de répondre efficacement aux nombreuses demandes des entreprises de nos secteurs. D'ailleurs, vous pourrez constater, à la lecture du rapport annuel, que les demandes de services, de conseils et d'assistance technique sont en hausse.

Les sessions de formation ont connu une baisse d'achalandage en 2010. Le nombre de sessions de formation dispensées est passé de 818 à 667 et le nombre de participants de 7 760 à 5 724. Cette situation s'explique principalement par l'entrée en vigueur en 2007 et en 2008 de la formation pratique pour les caristes et les gréeurs. L'augmentation très significative du nombre de sessions et de participants qui s'est prolongée jusqu'en 2009 signifie que les entreprises ont rapidement réagi et ont formé leur personnel. Puisqu'il n'y a pas eu d'entrée en vigueur d'un nouveau règlement, nous sommes donc revenus à une situation plus conforme à la réalité.

Nous constatons quotidiennement que nos services visant la prévention des lésions professionnelles répondent adéquatement aux préoccupations et aux besoins des entreprises de nos secteurs.

En terminant, je tiens à remercier les membres du personnel qui, comme toujours, sont fiers de vous offrir des services professionnels adaptés à vos besoins. Je tiens aussi à souligner le travail et la disponibilité des membres de notre conseil d'administration.

faits

Le tableau trace le portrait des actions réalisées en 2010 auprès des entreprises de nos secteurs.

Les 1465 visites ont été réalisées dans 825* entreprises dont une soixantaine (60) du secteur de l'Habillement. Près de 70 % du temps disponible ont été consacrés en services directs à la clientèle. Ces services sont les services ponctuels, ABC de la prévention, les demandes ad hoc, la prospection de nouveaux établissements, le PROgramme de Gestion et de Réalisations Efficaces en Santé et Sécurité du Travail, le projet IMPACT et le projet groupe ERGO. Les 22 regroupements régionaux ont permis à 900 représentants de 257 entreprises d'échanger sur des sujets communs en prévention de la santé et sécurité du travail.

Environ 10 % du temps a été utilisé pour mettre à jour et pour développer les nouvelles sessions de formation, les guides de prévention et les fiches techniques.

*Il est à noter que malgré nos efforts pour en vérifier le décompte exact et compte tenu de la diversité de nos services, une même entreprise peut être représentée à plus d'une reprise dans le total.

Année 2010 en bref	interventions
--------------------	---------------

Services ponctuels	469
ABC de la prévention	117
Demandes ad hoc	199
Prospection	143
PROGRESST, IMPACT, Groupe Ergo	38
Regroupements régionaux	22
Formations	349
Formations pratiques	150

marquants

Projets de développement 2010

Les projets terminés au cours de l'année 2010 sont : Le guide de prévention sur «Implantation d'un plan d'action en sécurisation des machines» et la fiche technique sur «Assurer une organisation efficace des premiers secours dans votre entreprise».

Nous avons également travaillé à adapter toutes les fiches techniques de l'ASP Métal Électrique et celles de l'ASP Habillement pour qu'elles répondent aux préoccupations de notre nouvelle clientèle. Nous avons élaboré deux nouveaux guides: « Réussir l'implantation d'un programme de cadenassage » et « Élaborer un plan de sécurisation des machines ».

Notre site Internet a connu une mise à jour très importante. Il est désormais possible aux participants de s'inscrire directement aux sessions de formation ainsi qu'aux regroupements régionaux.

Nous finaliserons en 2011 la formation théorique portant sur «Le cariste et la prévention des accidents du travail» et le guide «Soudage-coupage».

Enfin, deux nouveaux contenus de formation seront disponibles en 2011, soit : «Utilisation sécuritaire des plates-formes élévatrices» et «Conduite préventive des transpalettes électriques».

Regroupements et colloques régionaux

Ce projet permet aux membres des entreprises d'échanger sur différents sujets d'intérêt en relation avec la santé et la sécurité. En 2010, nous avons tenu 22 rencontres régionales portant sur différents thèmes. Voici les principaux thèmes qui ont été traités :

- Moi stressé? Voyons donc!
- Le contremaître et la communication
- La permanence des correctifs
- Code criminel du Canada et poursuite au criminel : où en sommes-nous?
- Attirer et retenir les jeunes au travail
- Le travail en ambiance chaude

900 personnes provenant de 260 entreprises se sont déplacées pour assister à l'une ou l'autre des rencontres.

Relations avec les partenaires

Nous avons continué à travailler conjointement avec nos partenaires comme la CSST, les agences de la santé et des services sociaux, les CLSC et plusieurs autres ASP à l'organisation et à la tenue de différentes activités.

Nous travaillons en étroite collaboration avec l'IRSST sur différents dossiers.

- Comité opérationnel Béryllium;
- Les stratégies favorables au développement et au maintien de mesures de santé au travail (SAT) dans les petites entreprises du centre urbain montréalais embauchant une main-d'œuvre immigrante;
- Le système de SST pour les petites entreprises : analyse des politiques, des structures et des interventions au Québec.

Formation

667 sessions de formation ont été offertes auprès de 387 entreprises différentes, ce qui nous a permis de rejoindre 5724 participants. Ces sessions de formation totalisent 2354 heures. Les cours ayant rejoint le plus grand nombre de participants sont :

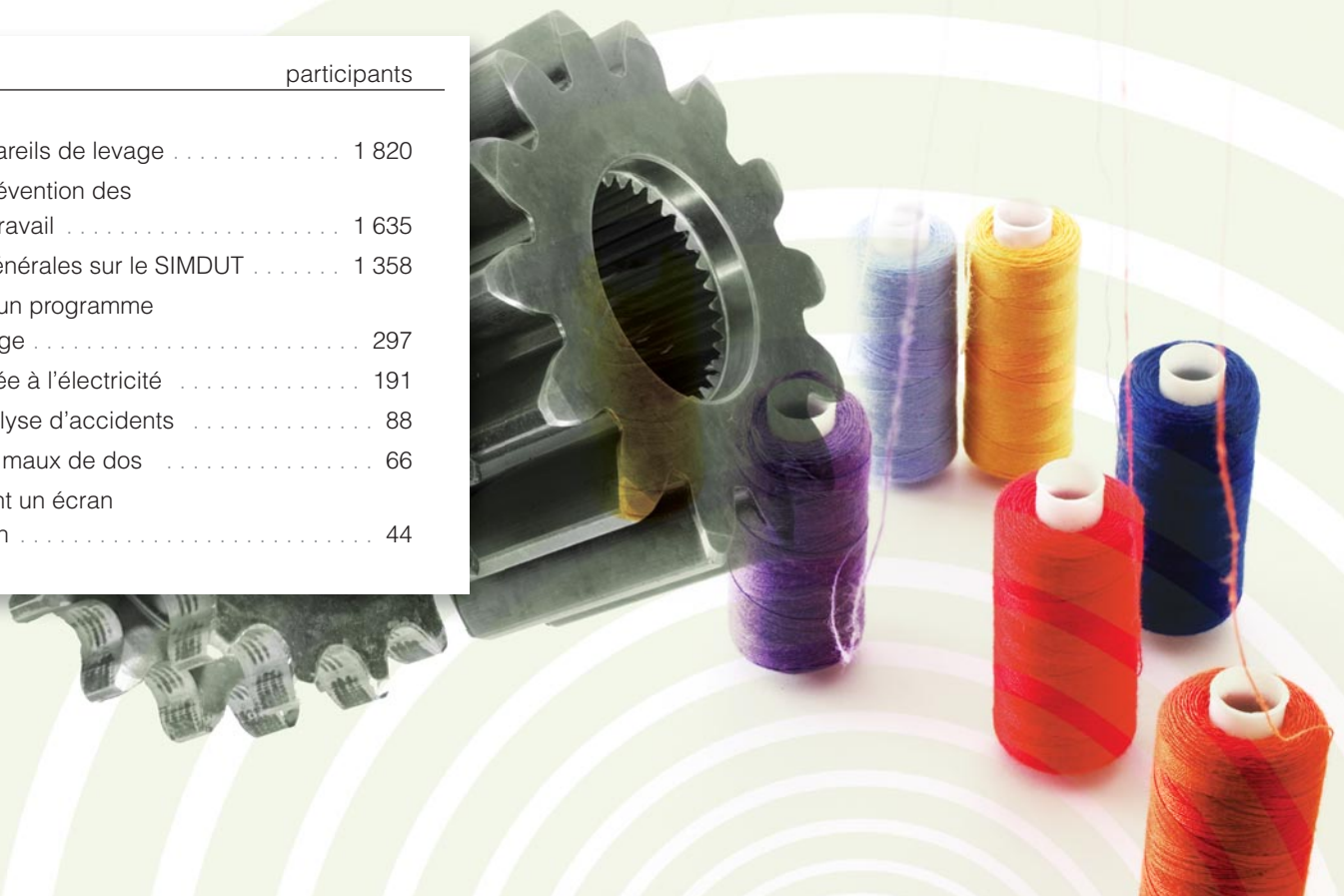
Cours	participants
Gréage et appareils de levage	1 820
Cariste et la prévention des accidents du travail	1 635
Informations générales sur le SIMDUT	1 358
Implantation d'un programme de cadenassage	297
La sécurité reliée à l'électricité	191
Enquête et analyse d'accidents	88
Manutention et maux de dos	66
Travailler devant un écran de visualisation	44

Les services à la clientèle

Les conseillers soutiennent les entreprises dans la prise en charge de la prévention des lésions professionnelles. Les interventions répondent à des demandes paritaires des représentants des entreprises. Les conseillers interviennent entre autres dans les champs de compétences suivants :

- Le comité de santé et de sécurité
- L'enquête et l'analyse des accidents
- L'inspection des milieux de travail
- La mise en place des plans de prévention
- La sécurité des machines
- Les espaces clos
- La ventilation générale
- La ventilation locale
- L'aménagement des postes de travail
- Les équipements de protection individuelle
- Le bruit

Le programme « Sécurité des machines » de la CSST incite plusieurs entreprises à nous demander d'intervenir pour les aider à solutionner leurs problèmes de sécurité. Nous connaissons ainsi une importante hausse de ces services. Pour répondre à cette demande, nous avons remplacé un poste de conseiller en gestion de la prévention par celui d'un conseiller technique spécialisé en sécurité des machines afin de mieux répondre à ces besoins.





rapport des vérificateurs

13

Aux administrateurs de

ASSOCIATION SECTORIELLE PARITAIRE POUR
LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ DU TRAVAIL SECTEUR
DE LA FABRICATION DE PRODUITS EN MÉTAL,
DE LA FABRICATION DE PRODUITS ÉLECTRIQUES
ET DES INDUSTRIES DE L'HABILLEMENT

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de l'ASSOCIATION SECTORIELLE PARITAIRE POUR LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ DU TRAVAIL SECTEUR DE LA FABRICATION DE PRODUITS EN MÉTAL, DE LA FABRICATION DE PRODUITS ÉLECTRIQUES ET DES INDUSTRIES DE L'HABILLEMENT, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2010, et les états des résultats et de l'évolution des actifs nets pour l'exercice initial clos à cette date, un résumé des principales méthodes comptables, d'autres informations explicatives ainsi qu'un questionnaire à remplir par l'auditeur indépendant.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifiions

et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Association au 31 décembre 2010, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice initial clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada.

Poirier et associés

Vaudreuil-Dorion
Le 7 mars 2011

Résultats

	Réalisation \$	Budget \$
Produits		
Cotisation du secteur	2 330 498	2 330 498
Formation	102 941	53 000
Expertise	2 889	4 000
Intérêts	45 471	45 000
Autres	20 182	2 000
	2 501 981	2 434 498
Charges		
Salaires et charges sociales (annexe A)	1 587 492	1 641 498
Fonctionnement (annexe B)	634 210	743 500
Immobilisations (annexe C)	27 041	49 500
	2 248 743	2 434 498
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	253 238 \$	—

Évolution des actifs nets

	Investis en immobilisations \$	Non affectés \$	2010 Total \$
Solde au début en provenance des associations fusionnées			
	74 579	711 052	785 631
Excédent des produits sur les charges	—	253 238	253 238
Investissement en immobilisations	27 041	—	27 041
Amortissement	(39 668)	—	(39 668)
Excédent du montant autorisé (note 2)	—	(338 795)	(338 795)
Solde à la fin	61 952	625 495	687 447

Bilan

	2010
	\$
<hr/>	
Actif	
Court terme	
Encaisse	809 604
Encaisse en fidéicomis	73 102
Placements temporaires (note 3)	1 004 999
Débiteurs (note 4)	76 672
Charges payées d'avance	3 096
	<hr/>
	1 967 473
Immobilisations (note 5)	61 952
	<hr/>
	2 029 425
<hr/>	
Passif	
Court terme	
Créditeurs (note 6)	133 161
Produits perçus d'avance	796 920
Montant à payer CSST	338 795
Traitement différé	73 102
	<hr/>
	1 341 978
<hr/>	
Actifs nets	
Investis en immobilisations	61 952
Non affectés	625 495
	<hr/>
	687 447
	<hr/>
	2 029 425
<hr/>	

Notes complémentaires

1. Statuts constitutifs et nature des activités

L'organisme est une association sectorielle paritaire constituée en vertu de l'article 98 de la Loi sur la santé et la sécurité du travail. À ce titre et conformément à l'article 99.1 de cette Loi, il est une personne morale au sens du Code civil. En vertu de l'article 101 de la même Loi, il a pour objet de fournir aux employeurs et aux travailleurs appartenant aux secteurs d'activités de la fabrication de produits en métal, de produits électriques et des industries de l'habillement, des services de formation, d'information, de recherche et de conseil en matière de santé et sécurité du travail.

L'Association est issue de la fusion des associations suivantes au 1er janvier 2010 :

ASSOCIATION PARITAIRE POUR LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ DU TRAVAIL
SECTEUR FABRICATION DE PRODUITS EN MÉTAL ET DE PRODUITS ÉLECTRIQUES

et

ASSOCIATION PARITAIRE POUR LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ DU TRAVAIL
SECTEUR HABILLEMENT

2. Principales conventions comptables

Utilisation d'estimations

Dans le cadre de la préparation des états financiers, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits d'exploitation et des charges constatés au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

Constatation des produits

L'Association constate ses produits lorsqu'il existe des preuves convaincantes de l'existence d'un accord, que le prix est déterminé ou déterminable et que l'encaissement est raisonnablement assuré.

Stocks

Les achats de matériel ainsi que le matériel produit sont comptabilisés directement aux opérations de l'exercice.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective selon la méthode de l'amortissement linéaire et les périodes indiquées ci-dessous :

Mobilier et agencement	10 ans
Équipement médical	5 ans
Matériel informatique et audiovisuel	2 ans
Films, vidéo et diaporamas	5 ans
Améliorations locatives	5 ans

Selon les normes administratives adoptées par les associations sectorielles recevant une cotisation de secteur de la Commission de la santé et de la sécurité du travail du Québec, les immobilisations sont imputées aux activités au moment de leur acquisition. Elles sont également portées au bilan et la contrepartie est créditée aux actifs nets investis en immobilisations.

Actifs nets

En vertu des règles budgétaires applicables aux associations sectorielles paritaires de santé et de sécurité du travail édictées par la CSST, les actifs nets non affectés peuvent être conservés par l'organisme jusqu'à un maximum du plus élevé de 100 000 \$ ou 25 % du budget de l'Association pour l'année en cours. Au 31 décembre 2010, les actifs nets non affectés étant supérieurs à la limite permise de 625 495 \$, conséquemment un montant de 338 795 \$ des actifs nets est affecté et présenté à titre de montant à payer CSST au bilan.

3. Placements temporaires

	2010
	\$
Dépôt à terme rachetable, 2,25 %, échéant en avril 2010	1 004 999

4. Débiteurs

	2010
	\$
Clients	21 401
Intérêts courus	34 478
Avances aux employés	2 400
Taxes de vente	18 393
	76 672

5. Immobilisations

	2010		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette
	\$	\$	\$
Mobilier et agencement	68 732	52 086	16 646
Équipement médical	2 230	743	1 487
Matériel informatique et audiovisuel	138 649	108 855	29 794
Films, vidéo et diaporamas	30 511	22 198	8 313
Améliorations locatives	72 018	66 306	5 712
	312 140	250 188	61 952

6. Créditeurs

	2010
	\$
Fournisseurs et charges courus	12 575
Vacances courues	96 031
Salaires et retenues à la source	24 555
	133 161

7. Flux de trésorerie

L'état des flux de trésorerie n'est pas présenté, car il ne fournirait pas d'information supplémentaire utile pour la compréhension des flux de trésorerie de l'exercice.

8. Engagements contractuels

Les engagements pris par l'Association en vertu de baux totalisent 715 917 \$ et les versements estimatifs à effectuer au cours des cinq prochains exercices sont les suivants :

2011	151 311 \$
2012	147 459 \$
2013	139 948 \$
2014	137 846 \$
2015	139 353 \$
	715 917 \$

9. Instruments financiers

Risque de crédit

L'Association consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. Elle effectue, de façon continue, des évaluations de crédit à l'égard de ses clients et maintient des provisions pour pertes potentielles sur créances, lesquelles, une fois matérialisées, respectent les prévisions de la direction. L'Association n'exige généralement pas de caution.

Pour les autres créances, l'Association évalue, de façon continue, les pertes probables et constitue une provision pour pertes en se fondant sur leur valeur de réalisation estimative.

Risque de marché

L'Association est exposée au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent l'Association à un risque de juste valeur et ceux à taux variable à un risque de trésorerie.

Justes valeurs

Les justes valeurs des instruments financiers présentés à l'actif et au passif à court terme correspondent approximativement à leur valeur comptable en raison de leur échéance à court terme.

Les justes valeurs des placements cotés correspondent approximativement à leur valeur boursière. Les justes valeurs du placement dans une société privée ne peuvent être déterminées avec suffisamment de précision. La juste valeur des effets à recevoir et les créances hypothécaires sont estimées par l'actualisation des flux monétaires futurs aux taux d'intérêt actuels du marché pour des ententes de placements semblables.

Renseignements complémentaires

	2010 \$	Budget \$
Annexe A Salaires et charges sociales		
Salaires, bureau et administration	1 354 370	1 367 498
Charges sociales	233 122	274 000
	1 587 492	1 641 498

Annexe B Fonctionnement

Déplacements	148 726	162 000
Fournitures de bureau	50 110	55 000
Loyers de bureaux, de locaux et taxes	151 496	155 000
Autres	890	1 000
Assurances de bureau	4 298	8 000
Impression interne & pour formation	60 686	62 500
Fournitures de bureau	17 326	27 000
Documentation	248	2 000
Publicité	25 550	40 000
Perfectionnement	10 272	20 000
Location de matériel roulant	12 500	12 500
Honoraires professionnels	30 635	40 000
Expertise	1 032	5 000
Réunion	97 838	130 000
Représentation	874	2 000
Jetons de présence	8 569	15 000
Frais bancaires	1 479	3 000
Cotisation-associations	1 769	2 500
Mauvaises créances	350	500
Ameublement et équipement non capitalisés	—	500
Charges relatives à la fusion	9 562	—
	634 210	743 500

Annexe C Immobilisations

Ameublement et équipement	793	5 000
Équipement informatique	23 147	40 000
Matériel audiovisuel	618	2 000
Améliorations locatives	2 483	2 500
	27 041	49 500



ISBN : 978-2-923831-20-6 (version imprimée)
ISBN : 978-2-923831-21-3 (version PDF)
Mars 2011
Production : ASPHME
Graphisme : Hélène Camirand



*Association paritaire pour la santé
et la sécurité du travail du secteur
de la fabrication de produits en métal,
de la fabrication de produits électriques
et des industries de l'habillement*

www.asphme.org

*2271, boul. Fernand-Lafontaine
Bureau 301
Longueuil (Québec) J4G 2R7
Tél. : 450 442-7763
Téléc. : 450 442-2332*

*979, av. de Bourgogne
Bureau 570
Québec (Québec) G1W 2L4
Tél. : 418 652-7682
Téléc. : 418 652-9348*